

## Orientation vers le droit public

Par **Guitfun**, le **04/01/2014** à **20:53**

Bonjour à tous,

Me voilà en dernière année de Licence de Droit et, comme beaucoup d'étudiants je pense, **j'ignore encore ce que je veux faire plus tard [smile25]** .

Je me tourne à nouveau vers les membres du forum pour me conseiller :).

Je sais déjà que je souhaite faire **du droit public** : le Droit administratif (général ou des biens) est une matière que j'ai vraiment aimé suivre. Ce que j'aime en Droit administratif (surtout des biens), c'est cet aspect économique de la matière, cette recherche du profit, l'utilisation d'instruments juridiques de droit privé pour une meilleure valorisation des biens, tout en respectant des principes généraux protecteurs de l'intérêt général.

Je suis aussi séduit par **l'enseignement ou l'assistance** (= donner des conseils juridiques). Je tente en ce moment d'intégrer les équipes bénévoles de la Cimade afin de conseiller juridiquement les personnes étrangères dans leurs démarches administratives.

Je me retrouve dans la même situation qu'au lycée avec le système APB, sauf que ce dernier n'existe pas pour les étudiants :).

En lisant mon "profil" pourriez-vous me conseiller des métiers ou des domaines qui puissent m'intéresser selon vous.

Merci de votre aide :) !

Par **Poussepain**, le **04/01/2014** à **22:51**

Bonjour,

Il faudra d'autre avis mais si vous aimez le droit administratif sous son aspect économique, il y'a des M2 de type droit public des affaires.

Ceux ci ouvre sur le métier de juriste soit en entreprise soit en collectivité/Etat(éventuellement après avoir passer un concours administratif). La coloration affaire devrait plaire dans le privé.

Il existe également des master 2 droit public plus généraux, plus fondamentaux. Il faut se renseigner au cas par cas sur les débouchés.

Ces juristes sont des conseils au sein de leur structure. Il participe également à la rédaction

d'actes.

Le conseil est également l'apanage des avocats et autres professions réglementées. Pour les avocats, il est possible de présenter le CRFPA sur la seule base du droit public hormis le droit des obligations qui vous sera imposé (contrats, responsabilité civile, théorie général des obligations). Une fois le CAPA en poche il sera possible de vous spécialiser en droit public, avec une activité plus ou moins contentieuse.

Pour enseigner il vous faudra une thèse (en droit public dans votre cas), qui vous confèrera le grade de docteur mais ne vous permettra d'enseigner que si elle validé par une commission. Cela vous permettra d'être maître de conférence, puis, après un concours appelé l'agrégation, professeur. La thèse ne suffit donc pas, il y'a peu d'élus et le chemin est long. Pour augmenter vos chances il faudra faire les TD, multiplier les travaux universitaires et les publications.

Sur ce dernier point c'est en gros l'organisation, d'autres en savent plus que moi.

Le mieux c'est d'aller lire les descriptifs des différents master 2 droit public sur les sites de différentes fac. En librairie vous trouverez aussi des bouquins sur l'orientation et les débouchés des études de droit. Consultez aussi des sites comme l'étudiant, l'onisep etc...